

GRAND LIEU ET VOUS

Trions plus, mais trions bien !

Depuis le 1^{er} juillet 2017, le geste de tri s'est simplifié sur le territoire de Grand Lieu. Tous les emballages en plastique sont à jeter dans le bac jaune, qu'importe leur forme : bouteilles en plastique, pots de yaourts, briques de lait, barquettes en plastique ou polystyrène... Néanmoins, pour permettre un recyclage optimal des déchets au centre de tri, voici quelques astuces.

La reconnaissance des déchets

Tous les emballages ménagers sont envoyés à l'usine Vendée Tri (La Ferrière - 85) dotée d'un équipement de haute technologie. Des capteurs viennent ainsi reconnaître la nature des déchets et les trient en fonction de leur taille et leur forme mais aussi en différenciant les reliefs creux des reliefs plats. Les déchets contenant du fer ou de l'aluminium sont quant à eux isolés. Enfin, cinq trieurs optiques permettent de reconnaître les différents types de plastiques utilisés grâce à leurs caméras infrarouges.

Les bons gestes

Pour permettre à cet équipement de fonctionner au mieux, quelques petites règles simples sont à respecter :



JE N'EMPILE PAS LES EMBALLAGES LES UNS DANS LES AUTRES



JE N'UTILISE PAS DE SAC JAUNE DANS MON BAC

La présence de sac(s) jaune(s) dans un bac jaune est un motif de refus de collecte.

L'idée balade

LE CIRCUIT PATRIMONIAL DE PASSAY

Inauguré en 2016, le circuit patrimonial permet de retracer l'histoire du village de Passay et de ses habitants, les Passis. Seul village de pêcheurs autour du lac de Grand Lieu, Passay a conservé tout son charme avec ses petits îlots de maisons séparés les uns des autres par d'étroites ruelles.

Grâce aux 18 panneaux du parcours, vous découvrirez les traditions liées à la pêche sur le lac mais aussi des explications sur le patrimoine naturel et architectural et son évolution au fil du temps. Véritable plongée dans l'histoire locale, chaque panneau est doté d'une photo ancienne qui permet de mieux imaginer le « Passay » du début du 20^e siècle.

Pour accompagner cette balade, la Maison touristique de Passay met à votre disposition des livrets découverte pour les adultes et le jeune public. C'est aussi l'occasion de découvrir cet écomusée dédié à la faune, à la flore et à la vie autour du lac.



Infos Déchetteries

PENSEZ À VOUS MUNIR DE VOS CARTES !

Depuis le 1^{er} octobre, les quatre déchetteries de Grand Lieu sont accessibles uniquement sur présentation d'une carte d'accès.

Une carte d'accès a été attribuée et envoyée à chaque foyer au début du mois de juillet.

Installé lors des travaux de réhabilitation des déchetteries, ce dispositif a pour objectif de limiter l'accès aux déchetteries aux seuls habitants du territoire.

RETOUR AUX HEURES D'OUVERTURE INITIALES

Les travaux de mise aux normes étant achevés dans l'ensemble des déchetteries, celles-ci retrouvent leurs heures d'ouverture initiales, à savoir :

- le lundi : 8h - 12h
- le mercredi : 8h - 12h et 14h - 18h
- le vendredi : 8h - 12h et 14h - 18h
- le samedi : 8h - 12h et 14h - 18h

ZOOM SUR

Un succès pour les Journées Portes Ouvertes 2017

Organisée par la communauté de communes en partenariat avec les entreprises des 15 zones d'activités du territoire, la 3^{ème} édition des Journées Portes Ouvertes des Entreprises a rencontré une participation record, que ce soit en termes d'entreprises participantes que de visiteurs. Retour sur cet événement à succès.

Du 26 au 30 juin, les Journées Portes Ouvertes des Entreprises ont accueilli 800 visiteurs, soit une centaine de personnes de plus que lors de l'édition précédente. Cette réussite est en partie possible grâce à une mobilisation importante des entreprises des zones d'activités du territoire. 19 d'entre elles ont participé à cette 3^e édition dont certaines pour la première fois.

Le public était varié et composé de particuliers curieux de connaître l'activité économique du territoire mais aussi de demandeurs d'emploi, de jeunes en pleine orientation professionnelle ou de professionnels de l'emploi. 85 % des visiteurs résidaient sur le territoire de Grand Lieu.

Entre étonnement et découverte de nouveaux secteurs d'activités, les visiteurs ont pu échanger en toute convivialité avec leurs guides d'un jour. Si ces visites ont peut-être suscité des vocations, elles auront sans aucun doute permis à chacun d'en connaître un peu plus sur l'activité économique de Grand Lieu et sur ces entreprises qui contribuent au développement du territoire.



Des fouilles archéologiques sur le Parc d'Activités de Tournebride

Lors des études obligatoires liées à l'urbanisme et l'environnement lancées dans le cadre de l'extension du Parc d'Activités de Tournebride, le diagnostic archéologique a révélé l'existence d'un site intéressant. Afin d'étudier ces vestiges, des fouilles sont réalisées par l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives depuis le mois d'août.

Le diagnostic archéologique réalisé fin 2015 a mis à jour un site datant du second Âge de Fer et du haut Moyen Âge sur le secteur des Huguetières. En raison de l'intérêt de ces vestiges et de leur proximité du site du Civerda qui avait fait l'objet de fouilles en 2006 et 2007, le service Régional de l'Archéologie des Pays de la Loire a décidé qu'une opération de fouilles archéologiques plus approfondie devait être réalisée sur 5 hectares.

Quelles conséquences pour le projet d'extension du parc ? Les travaux d'aménagement vont être phasés de manière à pouvoir être menés simultanément aux nouvelles fouilles. Sur le plan financier, la communauté de communes est tenue de financer la totalité de l'opération pour un montant de 610 000 € qui vient s'ajouter aux 165 000 € déjà dépensés pour le diagnostic archéologique de 2015. Des subventions ont été sollicitées auprès de l'État.



Les archéologues sur le terrain



Découverte d'un ancien puits

LES INFOS DE GRAND LIEU

L'actualité de votre communauté de communes

Les brèves

N°10 - OCTOBRE 2017

// P.3 DOSSIER : ÉCHANGEUR À VIAIS, LES TRAVAUX DÉBUTENT ENFIN // P. 5 GRAND LIEU ET VOUS : TRIONS PLUS MAIS TRIONS BIEN ! // P. 6 ZOOM SUR : UN SUCCÈS POUR LES JOURNÉES PORTES OUVERTES 2017 //

L'édito

La rentrée est maintenant bien engagée, et nous souhaitons que la trêve estivale aura procuré repos et loisirs à chacune et chacun d'entre vous.

Durant cette période, vous avez reçu la première facture de la redevance incitative. En parallèle, vous noterez que votre avis de taxes foncières 2017 ne comprend plus la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Pour rappel, le montant moyen payé par ménage pour la collecte et le traitement des déchets était de 173 euros auparavant. Mais l'ancien système était avantageux pour les propriétaires de maisons anciennes (à faible base) et il ne tenait pas compte de la production de déchets générés par le foyer.

Aujourd'hui, la redevance incitative tient compte de la taille du foyer et du nombre de fois que le bac gris est mis au-delà de 12 levées. Pour celles et ceux qui ont bénéficié pendant plusieurs années d'une faible taxe, ce nouveau dispositif génère certes une augmentation du coût. Cependant, même s'il contient quelques imperfections comme dans tous modes de tarification, il est plus juste pour les contribuables et plus vertueux en matière environnementale.

Johann Boblin
Président
de la Communauté
de Communes
de Grand Lieu,
Maire de
La Chevrolière



En effet, l'objectif recherché est d'encourager le tri sélectif, de développer le recyclage, et de diminuer les volumes de déchets à incinérer. Plus de 574 kg de déchets sont produits chaque année par habitant, alors autant favoriser leur revalorisation.

Pour parvenir à cet objectif, rappelons que les composteurs permettent d'éliminer les déchets organiques et que les nouvelles consignes de tri diminuent drastiquement les volumes du bac gris.

Ces changements sont l'affaire de tous. Il relève en effet de notre responsabilité de transmettre à nos enfants et petits-enfants des sources d'eau propres, une qualité d'air respirable, et une terre la moins polluée possible. Cette redevance n'est donc pas une taxe de plus, mais simplement un moyen d'essayer de laisser aux futures générations un environnement « préservé ».

Contact

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE GRAND LIEU
Parc d'activités de Tournebride
CS 30003
44 118 LA CHEVROLIÈRE
Tél. : 02.51.70.91.11
Télécopie : 02.51.70.91.10
Courriel : grandlieu@cc-grandlieu.fr

Directeur de la publication : Johann BOBLIN, Président - Vice-présidente en charge de la communication : Karine PAVIZA - Rédaction et mise en page : Pauline BOURNICHE - ISSN : 2425-634X - Tirage : 16 500 exemplaires - Lettre d'information intercommunale n°10 - octobre 2017 - Crédits photos : CCLL, Valéry Joncheray, Trivalis, CLACK - Impression : Imprimerie du Bocage à Aizenay - 02 51 46 59 10.

L'ACTU EN IMAGES



Petit-déjeuner avec les chefs d'entreprises et l'Agence régionale le 12 septembre



Signature de la convention avec le syndicat Trivalis le 29 juin pour le traitement des déchets



Lancement des travaux de l'extension du Parc d'Activités de Grand Lieu à Saint Philbert de Grand Lieu, le 20 juin



Plus de 10 000 visiteurs accueillis au sein de l'Office de Tourisme de Grand Lieu pendant la période estivale !



L'entreprise Yaskawa s'implante sur le parc d'activités de la Forêt

Le 20 septembre l'entreprise japonaise Yaskawa, a annoncé l'installation d'un nouveau siège social en France sur le Parc d'Activités de la Forêt (Le Bignon). Pour cela, la société a acquis un terrain de 18 600 m² en bordure de l'A83 pour la construction d'un bâtiment de 6 700 m² d'ici fin 2018. Yaskawa, avec plus de 350 000 robots installés, est le plus gros acteur mondial sur le marché de la robotique industrielle et aussi l'un des principaux fournisseurs mondiaux dans le domaine des technologies d'automatisation.



Encartés dans ce support d'information :

- le programme du centre aquatique Le Grand 9 (Saint Philbert de Grand Lieu) pendant les vacances de la Toussaint et de Noël. Attention fermeture technique du 23 au 27 octobre.
- une information concernant la prochaine collecte de plaques de fibrociment amianté qui aura lieu le 21 octobre prochain.

Ce qui a marqué le territoire



Festival Mégascène



Festival Mégascène



Fête des Pêcheurs

La Communauté de Communes, partenaire des grands événements

Afin de dynamiser le territoire et renforcer son attractivité, la communauté de communes est partenaire des grands événements qui rayonnent au niveau intercommunal. Ainsi, en 2017, la communauté de communes a notamment soutenu le festival de musique Mégascène à Saint Colomban, la Fête des Pêcheurs à La Chevrolière mais aussi des événements à venir comme le festival cinématographique "Terre d'Ailleurs" à Saint Philbert de Grand Lieu ou le festival et la foire photo de Pont Saint Martin qui se dérouleront en novembre.



DOSSIER

Échangeur à Viais : les travaux débutent enfin !

Dans les bouchons du matin au rond-point de Viais

Véritable point noir dans le trafic routier du sud Loire, le rond-point de Viais va prochainement faire l'objet de travaux pour la création d'un échangeur. Une bonne nouvelle pour l'ensemble des acteurs du territoire qui s'étaient fortement engagés en faveur de ce projet, mais aussi pour les habitants, les entreprises et les salariés de Grand Lieu qui verront leurs conditions de circulation s'améliorer.

UNE SITUATION INTENABLE

Bouchons, stress et pollution

La RD 178 est l'une des principales voies d'accès à la métropole nantaise depuis le sud du département. Cet axe très fréquenté est surchargé depuis de nombreuses années au niveau du rond-point de Viais (Pont Saint Martin) avec le passage de 26 000 véhicules par jour.

Ainsi, à Viais cela bouchonne le matin, le soir et de plus en plus en journée. Route des plages vendéennes, c'est aussi encombré le week-end. Ce phénomène impacte directement la qualité de vie des habitants de Grand Lieu qui travaillent à 70 % au niveau de la métropole nantaise : stress, pollution, accidentologie élevée sont leur quotidien.

Les communes de Grand Lieu, notamment Pont Saint Martin et Le Bignon sont asphyxiées par ce trafic qui pousse les automobilistes à chercher des itinéraires bis en empruntant les centres-bourgs et les routes secondaires. En découlent des problèmes de pollution et de sécurité pour les piétons.

Un impact sur l'activité économique

La congestion du trafic pourrait devenir à terme un frein pour le développement économique en décourageant salariés et investisseurs de venir sur Grand Lieu. En effet, ce problème d'accessibilité multiplie le temps de trajet pour les salariés et crée des difficultés à recruter, à se déplacer et à livrer

les marchandises pour les entreprises. Cela, alors que la communauté de communes continue d'investir dans l'extension de ses zones d'activités à Viais, Tournebride et Grand Lieu.

d'utilité publique. Mais aucune date de début de travaux n'avait été annoncée par le Département, seule collectivité compétente en matière d'infrastructures routières. C'est devant ce constat que les élus de Grand Lieu s'étaient mobilisés avec les acteurs du



Les acteurs du territoire réunis lors de la mobilisation en décembre 2014

Avec l'installation du Marché d'Intérêt National (MIN) aux portes du territoire d'ici fin 2018, la situation ne pourra qu'empirer.

UNE ACTION COUP DE POING

En 2009, le projet de construction d'un échangeur à Viais permettant de fluidifier le trafic avait fait l'objet d'une déclaration

territoire à travers une large opération coup de poing en 2014 et le lancement d'une pétition (2600 signatures recueillies). L'objectif était de faire avancer ce dossier devenu vital pour le développement du territoire et le cadre de vie offert aux habitants.

UN ÉCHANGEUR ET LE DOUBLEMENT DES VOIES

Des travaux de grande ampleur

La mobilisation a aujourd'hui porté ses fruits. Le 26 juin dernier, le Conseil Départemental de Loire-Atlantique a adopté le dossier technique pour le doublement des voies et la création d'un échangeur complet en remplacement du giratoire de Viais. Ces travaux comprennent un ouvrage qui permettra aux véhicules de passer sous la RD 178 ainsi qu'un élargissement de la route en 2x2 voies sur 6,9 km entre l'A83 et le parc d'activités de Tournebride pour un montant total d'environ 40 millions d'euros.

La réalisation de ce projet est rendue possible grâce au soutien et à l'engagement de la Région des Pays de la Loire qui financera les travaux à hauteur de 40 % dans le cadre de sa politique routière d'intérêt régional.

Un planning en plusieurs phases

Les premiers travaux débiteront entre la fin de l'année 2017 et le début d'année 2018 et concerneront en premier lieu la création de l'échangeur. Le doublement des voies à l'est et à l'ouest de l'échangeur sera effectif à l'horizon 2023/2024.

Le rond-point de Viais

EN QUELQUES CHIFFRES



26 000
véhicules par jour empruntent ce rond-point



2009
le projet d'échangeur est déclaré d'utilité publique



40 millions €
le coût pour la construction d'un échangeur et le doublement des voies



fin 2017 - début 2018
premier coup de pelle, le chantier est lancé !

La circulation est aussi dense en venant de Pont Saint Martin



Philippe Plantive et Laurène Recoquillé de l'entreprise Proginov (Tournebride)

RENCONTRE

Philippe Plantive dirigeant de l'entreprise Proginov et Laurène Recoquillé salariée de la société ont accepté de témoigner des conséquences de la congestion du trafic sur leur quotidien.

Lors de l'action menée en 2014 vous aviez fait part des difficultés de circulation au niveau du rond-point de Viais. Comment la situation a-t-elle évolué depuis ?

P. Plantive : Il y a de plus en plus de véhicules. Aujourd'hui, cela bouchonne dès la 2x2 voies en provenance de Saint Philbert ce qui pose un réel problème de sécurité avec des véhicules arrivant à pleine vitesse.

L. Recoquillé : Depuis 10 ans que je travaille ici, le trafic n'a pas cessé d'augmenter. Je devrais mettre une vingtaine de minutes pour me rendre sur mon lieu de travail alors qu'en réalité c'est plutôt 35 minutes et encore... c'est imprévisible cela peut passer du simple au double !

Quelles sont les conséquences directes pour votre entreprise ?

P. Plantive : C'est un véritable problème pour l'organisation du travail en interne avec

de nombreux retards de collaborateurs aux rendez-vous. C'est aussi un frein au recrutement alors que Proginov investit dans un bâtiment pour accueillir de nouveaux salariés. Les entreprises du secteur connaissent une relance économique et les zones d'activités s'agrandissent mais le rond-point de Viais reste un point noir dans cette dynamique.

Le département s'est engagé à débiter les travaux pour la création d'un échangeur d'ici à la fin de l'année. Comment avez-vous réagi à cette annonce ?

L. Recoquillé : C'est une bonne nouvelle à long terme mais j'appréhende les conditions de circulation pendant les travaux.

P. Plantive : Avec les routes secondaires déjà trop engorgées et la congestion actuelle du trafic, il est certain que la période de travaux va être compliquée. Mais la situation actuelle n'est plus possible, il était essentiel de voir ce projet enfin aboutir.